



## **L'APPEL de NOHANT-VIC**

### Les maires ruraux au cœur de la démocratie et du développement du pays à Paris le 28 octobre 2014 devant le Sénat

Progressivement mais depuis longtemps, touche après touche, patiemment et efficacement, la trajectoire qui consiste à supprimer la commune et le département est sur le point d'arriver à son terme, et à travers eux la proximité chère aux citoyens.

A lire le projet de loi de réforme territoriale, dont l'étude est à nouveau reportée, à écouter les partis politiques et hauts fonctionnaires, la chose est entendue. Ce serait le "sens de l'histoire" que de réduire le pouvoir des maires et sous la contrainte le nombre de communes.

Nous ne sommes pas obligés d'accepter ce scénario du renoncement :

- Renoncement à ce qui façonne depuis plus de deux-cents ans la République.
- Renoncement à l'aménagement du territoire et à la spécificité française.
- Renoncement au partage des richesses.
- Renoncement démocratique qu'incarne aussi la proximité.

Tout cela, nous le dénonçons depuis plus de 40 ans. C'est même sur la défense de ces valeurs que jours après jours, nous nous sommes construits.

Face à l'hallali médiatique et politique annonçant la mort de ces deux institutions essentielles à notre démocratie et à nos territoires, il convient de réagir et de s'opposer par tous les moyens à cette vision technocratique hors sol.

Cet appel à la mobilisation est justifié par les jours encore plus sombres qui se dessinent pour nos collectivités de proximité que sont les communes et les conseils généraux.

La commune, avant d'être une administration locale est d'abord une entité humaine

Le conseil général, loin d'être une structure périmée, est un outil efficace en matière de solidarité envers les citoyens, d'accompagnement des communes et des territoires ruraux.

Face aux attaques publiques, sans précédent, de responsables politiques et d'experts auto-proclamés, attaques nourries de raccourcis rapides et jamais étayés, il convient d'organiser une réponse à la hauteur des risques encourus.

L'organisation territoriale et son évolution ne nous conviennent pas. Nous refusons l'inertie et nous souhaitons une forte évolution de notre organisation territoriale :

OUI à une simplification de notre organisation territoriale,

Oui à la recherche d'un meilleur rapport service rendu / coût

Oui à une adaptation de notre schéma institutionnel

Oui à une clarification des missions et des répartitions des compétences,

mais un NON ferme et catégorique à une concentration des moyens travestie en mutualisation, non à la dilution de la proximité dans des ensembles démesurés et inefficaces, non à cette vision urbaine et concurrentielle qui dans une surenchère d'attractivité vampirise les territoires qui l'entourent. Non à l'évaporation de la commune dans l'intercommunalité, non à la dissolution du conseil général dans la région.

La modernité est dans l'équilibre des pouvoirs et des moyens et pas dans la fusion-absorption au bénéfice du plus gros, à l'hyper-concentration qui n'est que la traduction du renoncement politique en matière d'aménagement du territoire, de péréquation financière, en un mot, d'Égalité et d'équité des territoires.

Parler de la réforme territoriale avant de parler de la clarification des compétences est un non-sens. Mais parler de répartition des compétences avant de parler aménagement du territoire est stupide.

L'heure est à la mobilisation de tous.

**Des délégations de maires ruraux des associations départementales se retrouveront à Paris le mardi 28 octobre 2014 à 15 h au moment de la déclaration du gouvernement sur l'organisation territoriale** pour rappeler le rôle essentiel des maires au service de la démocratie et du développement.

Votée le samedi 18 octobre 2014 à Nohant-Vic